

La Gazette de Savoie, qui soutient dans cette cause les intérêts du Piémont, prétend que la patrie de François de Sales et de Joseph de Maistre n'a point d'aspirations françaises, et que le mouvement dont on fait tant de bruit est presque entièrement factice. Les élections de Chambéry ont suffisamment démenti cette appréciation.

Les nouvelles de l'Inde sont assez satisfaisantes. Les hordes de rebelles sont enfin totalement dispersées et leurs chefs sont tués ou faits prisonniers. Ce résultat est dû au mouvement des forces du Népal, commandées par Yung-Bahadour, qui a dissipé comme de la paille les misérables restes des révoltés réduits par la fièvre à l'état de squelettes.

Un journal a reçu d'un officier de l'armée d'Afrique une communication du dernier ordre du jour adressé par le comte Arthur de Montalembert à son régiment. Nous recueillons avec empressement cette pièce d'éloquence militaire et chrétienne. Un fléau terrible sévissait dans l'armée. Pour relever le moral de ses soldats, le colonel, peu de jours avant sa mort, leur adressait les paroles suivantes, où la foi du chrétien s'allie si admirablement à l'énergie et à l'héroïsme du soldat :

1er Régiment de Chasseurs d'Afrique,
Ordre du 29 octobre 1859.

Mes braves chasseurs, nous sommes tous éprouvés par Dieu ; ayez confiance et priez ; il n'abandonnera pas le 1er les chasseurs d'Afrique : mettons toute notre confiance en lui ; et s'il y en a qui succombent, qu'ils n'oublient pas qu'en mourant ils remplissent une mission, qu'ils sont des martyrs et qu'ils iront au ciel. Si votre colonel doit être du nombre, n'oubliez pas non plus qu'il priera pour vous. En attendant, bravons la mort, c'est notre métier, et que le découragement ne nous gagne pas. Dieu sait bien ce qu'il fait pour ses enfants.

Votre colonel, de Montalembert

Le 1er. régiment des chasseurs d'Afrique gardera le souvenir de cet ordre du jour, qui a été comme le testament de son brave et regrettable colonel.

On ne peut lire sans serrement de cœur une lettre de M. de Lamartine, qui a été communiquée au *Nouvelliste de Rouen*. L'un des abonnés de ce journal, ayant demandé à M. de Lamartine l'autorisation de publier quelques stances des *Harmônies poétiques* mises en musique par son fils, a reçu du grand et malheureux poète la réponse suivante :

28 janvier.

Excusez-moi, je succombe sous de

vains efforts pour émouvoir ma patrie en faveur de mes braves paysans qui périssent sous mes décombres. On m'exproprie lundi prochain de mes foyers de trois siècles. Si je chantais encore, ce ne serait que des imprécations. Mais j'autorise et je remercie M. votre fils d'associer son talent aux cendres froides de mes beaux jours.

LAMARTINE.

La belle terre de Monceau située Commune de Prissé et de Saint-Sorlin appartenant à M. de Lamartine a dû être vendue par adjudication le 7 février courant, sur la mise à prix de 1,000,000 de francs. La terre n'est que de 112 hectares, mais il y a un château, deux maisons bourgeoises, 40 logements de vignons, pressoirs, cuvage, instruments vnicoles, etc. Le tout d'un revenu de 45,000 à 70,000 francs.

On s' imagine assez facilement qu'il n'existe des legs pieux que dans l'église catholique ; et l'on attribue plus facilement encore ces legs à une pression morale, ou à une faiblesse d'esprit. Deux protestants anglais, l'un ingénieur et l'autre propriétaire, viennent de laisser par testament à des œuvres ou établissements religieux, le premier 350,000 fr. le second 500,000.

Deux protestants américains, l'un de New-York, l'autre de Baltimore, viennent également de laisser par testament à des œuvres pieuses, le premier 750,000 fr., le second 475,000 : total, 2 millions 75,000.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

L. Moreau, en version latine.

SECONDE.

A. Gosselin, en version latine.

TROISIÈME.

Jos. Pelletier, en version latine.

QUATRIÈME.

Ls. Langis, en version latine.

CINQUIÈME.

A. Proulx, en version latine.

SIXIÈME.

R. Tanguay, G. Roy, en français.

SEPTIÈME.

Chs. Morency, Belleau, en français.

HUITIÈME.

Ch. Maguire, (3 fois), en français.

DÉCÈS.

Décédée, hier, à l'âge de 22 mois, Marie A. C. Burroughs, fille de J. Burroughs écuyer, et sœur de deux de nos confrères de la petite salle.

MACAULAY.

(Suite.)

Le père de Babington Macaulay était d'ailleurs lui-même un puritain rigide. Engagé de bonne heure dans le commerce avec les Indes occidentales, on l'avait envoyé dès sa jeunesse à la Jamaïque, où il vit avec horreur les traitements auxquels étaient soumis les noirs. Aussi dans le dégoût que lui inspirèrent ses errantes, Zacharie alla-t-il se fixer sur les côtes insalubres de Sierra-Léone, dans l'espoir chimérique de faire quelque bien parmi les descendants de Cham. On reconnaît bien là cette race austère qui avait produit les Camérons. Ce fut donc au milieu de ces influences de famille que grandit lord Macaulay. Après avoir fait ses premières études sous le toit paternel, il fut envoyé dans une pension à Shellsford, dans le Cambridgeshire, et il débuta à la célèbre université de ce nom en 1818.

Tout d'abord le nouvel étudiant s'y distingua en gagnant un prix pour un poème sur Pompéï, qui fut suivi d'une autre composition intitulée le *Soir* : toutes les deux furent couronnées, toutes les deux ont été publiées dans le recueil de ses œuvres. Ses talents et son application lui firent également obtenir une bourse et ensuite un *fellowship* dans son collège, bien qu'il ne voulût pas concourir pour les mathématiques, pour lesquelles Macaulay se sentit toujours une vive antipathie.

Suivons encore quelques instants ces débuts. Le futur orateur parlementaire se fit inscrire dans une de ces sociétés de discussion (*Debating societies*), où la jeunesse anglaise s'habitue de si bonne heure à manier en public cette parole par laquelle après tout on gouverne plus tard le pays. Macaulay y consacrait beaucoup de temps, et son talent oratoire y brilla sur-le-champ. Son père le destinait au barreau : le fils sentit probablement qu'il pouvait aspirer plus haut. Il avait à l'Université même un revenu assuré ; sa famille était dans l'aisance, et son père appartenait à une association dont l'influence politique méritait alors d'être comptée. Heureux concours de circonstances qui promettait au jeune Macaulay un brillant avenir, s'il savait en profiter. A la fois Ecossais d'origine et évangélique de religion, il y avait là deux chances pour une. Dans l'Ecossais, on trouve cette tenacité et cette âpreté au gain, si remarquable chez les populations montagnardes et qui est très-compatible avec une honnêteté rigide. Chez les évangélistes ou dissidents, on est habitué en Angleterre, à rencontrer une race d'hommes se donnant réciproquement un appui énergique, pour monter au pouvoir ou aux richesses ; le ciel approuvant selon eux, ces accommodements.